

## BAREME D'HONORAIRES 2024

### TRANSACTION

VENTES DE BIENS IMMOBILIERS, villas, appartements, terrains nus, fonds de commerces.

Prix de vente

Honoraires TTC

De 0 à 100 000€	Forfait de 5500 €
De 100 001€ à 250 000€	Forfait de 7500 €
De 250 001€ à 400 000€	Forfait de 12 000€
De 400 001€ à 600 000€	Forfait de 15 000€
De 600 001€ à 800 000€	Forfait de 20 000€
De 800 001€ à +	Forfait de 30 000€

Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire. Honoraires payables uniquement à la signature des actes authentiques.

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par AIR'NG en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

### LOCATION A USAGE D'HABITATION

LOCATAIRE

Honoraires de location Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires d'état des lieux État des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup> TTC

BAILLEUR

Honoraires de location Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail, état des lieux	13 € / m <sup>2</sup> TTC
--	---------------------------

Depuis le 25 aout 2023, les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie, La Possession, Le Port, Saint-Paul, Saint-Louis, l'Entre-Deux, Saint-Pierre, Le Tampon ont été classées en zone tendue en raison du fort déséquilibre entre l'offre et la demande.  
Liste des communes modifiées par le décret n° 2023-822 du 25 aout 2023.

### LOCATION A USAGE PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL

LOCATAIRE

Honoraires de location Montant du loyer charges comprises	2 mois de loyer TTC
--	---------------------

TTC : Toutes Taxes Comprises - TVA en vigueur : 8,5%